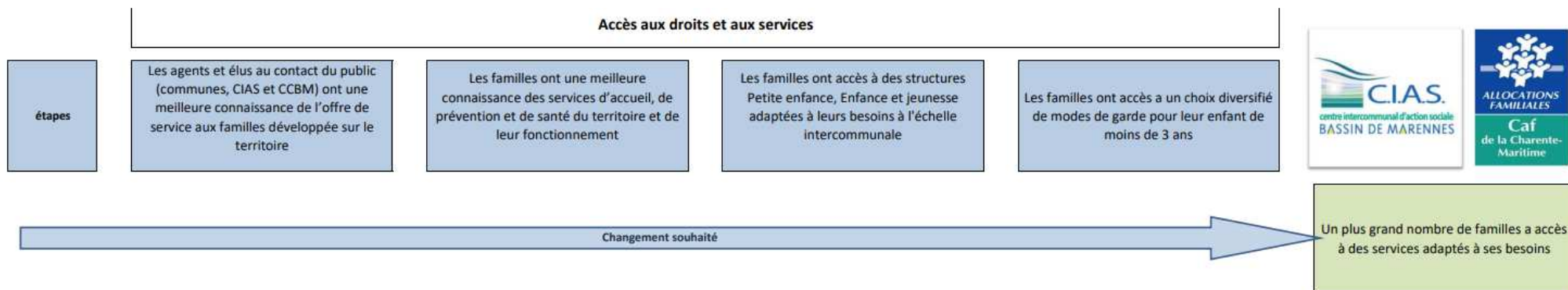
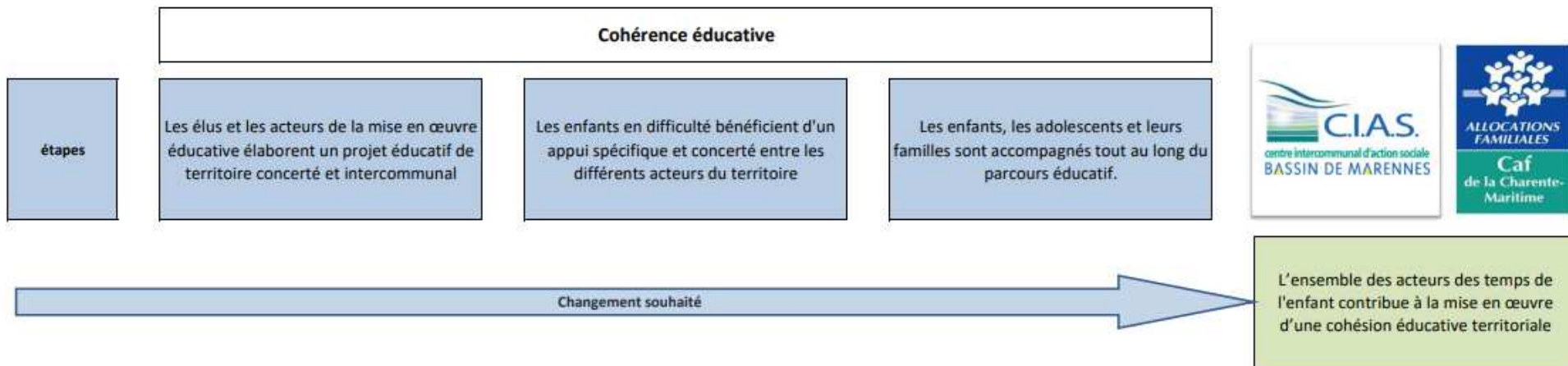


Annexe 3- Projet de territoire 2022- 2025



actions existantes	Maintien des structures et dispositifs existants			
propositions d'actions nouvelles	Mise en cohérence des informations diffusées aux familles sur les différents sites internet des collectivités	Réalisation et diffusion d'un guide des services aux familles pour les habitants	Stabilisation et pérennisation de l'équipe d'animation des locaux jeunes	Connaissance d'une projection affinée sur l'arrivée de nouvelles familles en lien avec les services communaux et communautaires, au regard des programmes d'habitat.
	Développement de temps d'information courts et récurrents sur la connaissance des services du territoire sous forme de « webinaire »	Mise en place d'un portail famille	Création ou aménagement de locaux exclusivement dédiés à la Petite enfance, assurant la pérennité des missions du Relais Petite Enfance (RPE) et du Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP).	Rédaction d'un rapport recensant les locaux et/ou terrains disponibles pour favoriser l'implantation de structures répondant aux besoins de modes d'accueil sur le territoire (MAM...)
	Développement de rencontres inter-services entre les agents des communes, du CIAS et de la CdC	Organisation de réunions « parent-enfant » sur les thèmes de la prévention et de la santé	Facilitation du recrutement de jeunes animateurs	Mise en place d'évènements afin de faire connaître les dispositifs, actions et structures dédiés à la Petite enfance sur le territoire
		Développement d'une permanence du Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) sur le territoire, et des ateliers de prévention en santé de la Mission Locale RMO à Marennes-Hiers-Brouage		
		Positionnement sur un dispositif financé, type appel à projet pour le recrutement d'un éducateur de prévention sur le territoire.		



actions existantes	Maintien des commissions Petite enfance Enfance Jeunesse	Maintien du CLAS collégien, du Réseau Parentalité et du Réseau Jeunesse	
propositions d'actions nouvelles	Actualisation des statuts du CIAS et des champs de la compétence "action sociale d'intérêt communautaire"	Développement des actions Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) à l'échelon intercommunal	Concertation entre les acteurs de l'Education Nationale (établissements scolaires, IEN, CESC) et les équipes éducatives des services enfance et jeunesse du CIAS
	Sollicitation d'un accompagnement extérieur afin d'élaborer un Projet Educatif Territorial (PEdT) intercommunal.	Développement d'actions autour de la "pair-aidance"	Organisation de conférences ou de temps d'échanges et de débats avec les parents sur les thématiques de soutien éducatif
			Organisation d'actions autour de la prévention numérique

